

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE SOUTIEN DOIT CONTINUER, DIT LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS
ET CHÔMEUSES**

Montréal, le 1^{er} juin 2020 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) invite le gouvernement fédéral à prolonger la Prestation canadienne d’urgence (PCU) pour ceux et celles qui n’ont pas accès à l’assurance-emploi.

« Dans les prochaines semaines, un bon nombre de travailleurs et travailleuses sans-emploi vont arriver à la fin du maximum de 16 semaines de la PCU », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC.

« Si plusieurs conservent leur droit à l’assurance-emploi après la période de PCU, un nombre considérable d’autres, notamment les travailleurs et travailleuses autonomes, ou issus du secteur culturel et des industries saisonnières, n’y ont pas droit et se retrouvent sans rien. Ne laissons pas ces centaines de milliers de personnes tomber dans le noir! »

« On ne peut pas laisser une mesure d’urgence comme la PCU expirer alors que la situation d’urgence n’est toujours pas résorbée et que la crise économique demeure aigue », a-t-il continué.

En conclusion, le CNC appelle également le gouvernement du Québec à réfléchir sur le rôle qu’il pourrait jouer dans les programmes de revenu de remplacement, et sa contribution nécessaire au secteur des arts et de la culture.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d’informations sur les arrêts de travail, l’assurance-emploi et les programmes spéciaux, dont la Prestation canadienne d’urgence (PCU) : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com